

## *Mot du Directeur général*

### *Un engagement exceptionnel*

La contribution de l'ensemble du personnel du *CHSLD Pavillon Bellevue* a été au cœur de toutes les réalisations présentées dans ce rapport. Nous souhaitons par conséquent souligner le travail colossal réalisé tout au cours de l'année par l'ensemble des équipes, dans chacun des secteurs, et nous leur en sommes reconnaissants. Leur participation au quotidien est un exemple de détermination et de dévouement. Nous pouvons également compter sur la participation de bénévoles, leur collaboration est précieuse et chacun de leurs gestes contribue grandement à la qualité de vie de nos résidents.

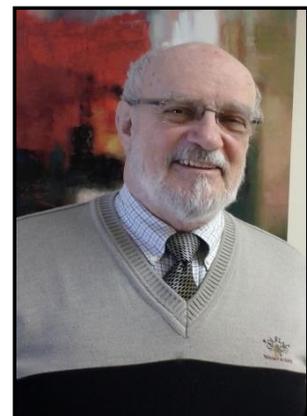
Enfin, nous remercions très sincèrement nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, notamment l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière Appalaches ainsi que les organismes communautaires avec lesquels nous entretenons des liens privilégiés et rassembleurs.

En terminant, à vous tous, employés, membres de direction, médecins, stagiaires, membres du comité des usagers, commissaire aux plaintes et à la qualité, partenaires et bénévoles, qui offrez le meilleur de vous-même, vous êtes essentiels à la bonne marche et à l'image de notre CHSLD. Vous avez démontré une grande solidarité afin de maintenir la qualité des soins et services en cette période d'activités 2014-2015

***MERCI***

*Vous êtes la force de notre équipe!*

***Claude Talbot***  
*Directeur général*

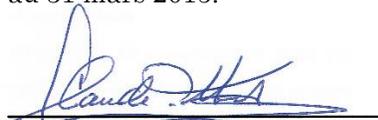


## *Déclaration de fiabilité*

Au nom de la direction générale, j'ai la responsabilité d'assurer la fiabilité des données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport de gestion de l'exercice 2014-2015 du CHSLD Pavillon Bellevue décrivent fidèlement la mission, les mandats, les responsabilités, les activités, les orientations stratégiques de l'établissement ainsi que des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2015.



**Claude Talbot**  
Directeur général

## *Rapport de la direction*

Les états financiers du CHSLD Pavillon Bellevue ont été complètes par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que les particularités prévues au Manuel de gestion financière édicté en vertu de l'article 477 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes qu'elle considère nécessaire. Celui-ci fournit l'assurance raisonnable que les biens sont protégés, que les opérations sont comptabilisées adéquatement et au moment opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du CHSLD Pavillon Bellevue reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Les états financiers ont été audités par Malette, cabinet d'expertise comptable dûment mandaté pour ce faire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. Malette, cabinet d'expertise comptable peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

## *Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs*

La loi oblige les membres des conseils d'administration des établissements publics visés par la Loi à établir un code d'éthique et de déontologie, lequel porte sur les devoirs et obligations des membres.

Pour l'année 2014-2015, aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé ou constaté.

Le texte intégral du code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration du CHSLD Pavillon Bellevue est annexé au présent rapport annuel.



**Claude Talbot**  
Directeur général



### *Notre mission*

La mission de notre centre d'hébergement en soins de longue durée est de dispenser des soins et des services à des personnes âgées et à des adultes en perte d'autonomie qui proviennent majoritairement de la région administrative à laquelle nous appartenons. La clientèle desservie peut être admise, de façon permanente ou temporaire.

Il s'agit principalement d'une clientèle hébergée dont l'état physique, psychologique ou social amène des conséquences telles que son développement est temporairement ou définitivement compromis en raison de l'impossibilité de trouver, en demeurant dans son milieu, un mode d'adaptation permettant de rétablir un équilibre fonctionnel.

Conséquemment, la mission du CHSLD Pavillon Bellevue est d'offrir des services personnalisés et un milieu de vie adapté aux besoins des résidents admis. Dans le respect de leurs différences, de leurs goûts et de leurs valeurs, mettre en place les conditions leur permettant de se maintenir en santé, de conserver le plus possible leur autonomie et de se développer comme personne aux niveaux physique, affectif, intellectuel, social et spirituel. Le CHSLD contribue en plus au maintien dans leur milieu naturel des résidents inscrits qui bénéficient alors de ses ressources, en complémentarité avec les organismes dont c'est la raison d'être.

A cette fin, et de façon personnalisée, offrir à l'interne des services médicaux, sociaux, infirmiers, pharmaceutiques, diététiques, d'assistance, de réadaptation, de loisirs et de pastorale.

Nos interventions s'inscrivent en complémentarité des soins et services offerts par les centres hospitaliers de la région, du CSSS Alphonse-Desjardins et autres organismes communautaires du territoire. Le CHSLD contribue également à la formation de nouveaux intervenants en collaboration avec les maisons d'enseignement.

La finalité de l'ensemble des structures administratives, politiques, règlements internes et modes de dispensation de services du CHSLD repose sur l'amélioration continue de la qualité de vie des résidents. Ces structures sont donc gérées avec souplesse et discernement afin de préserver un milieu de vie chaleureux et respectueux des valeurs, des choix, de l'autonomie, de l'initiative, de la créativité, des droits et de l'épanouissement des individus pour lesquels elles ont été mises en place.

### *Notre vision*

La vision du CHSLD Pavillon Bellevue est de voir l'âge adulte et la vieillesse comme étapes de la vie et non comme une maladie, malgré que l'individu soit en perte d'autonomie. La personne adulte et âgée, hébergée dans notre milieu, est perçue comme un être qui poursuit sa croissance selon un processus dynamique. La personne est accompagnée dans son cheminement par nos intervenants, avec le concours de ses proches, le respectant dans ses droits fondamentaux et le considérant comme un citoyen à part entière. Ce citoyen est issu d'un réseau social, d'un système familial et d'une communauté qui font de lui un être humain unique par sa nature, sa personnalité, ses forces, ses limites, sa richesse intérieure, son histoire et son expérience.

Les administrateurs, les gestionnaires et l'ensemble des personnes impliquées dans la prestation des soins et services directs ou indirects aux résidents s'engagent, à améliorer de façon continue la qualité de vie et de services de notre milieu.

Pour ce faire, ils mettent tout en œuvre pour préserver l'identité et l'estime de soi du résident, assurer son confort et sa sécurité, l'aider à maintenir des liens significatifs, promouvoir sa liberté d'expression, d'action et d'implication, respecter ses goûts et préférences et offrir de façon continue et concerté les interventions que requiert sa condition.

Notre vision s'appuie donc sur les principes de l'amélioration continue de la qualité de vie des résidents, du maintien des acquis pour contribuer au maintien de leur autonomie.

Nous aspirons à ce que le milieu de vie de nos résidents soit chaleureux, respectueux et sécuritaire.

## Nos valeurs

Au CHSLD Pavillon Bellevue les valeurs énoncées guident le choix de nos orientations. Des services de qualité fiables, sécuritaires, en conformité avec les meilleures pratiques cliniques et de gestion reconnues et les pratiques organisationnelles requises (POR) par Agrément Canada.

*R*espect - *E*coute - *C*ompréhension - *D*ignité - *E*mpathie - *L*oyauté

- Nous reconnaissons la capacité de « **libre choix** » du résident et de sa famille de manière à ce qu'il puisse continuer à exercer un contrôle sur les aspects importants de sa vie personnelle et ce, malgré les handicaps liés à la perte d'autonomie et les contraintes de la vie en hébergement.
- Nous abordons les résidents avec respect comme des individus différents les uns des autres afin qu'ils conservent leur « **dignité** » et maintiennent leurs acquis.
- Nous offrons un environnement sécuritaire et nous mettons en place des mécanismes permettant aux résidents de faire valoir leurs intérêts ou d'« **exprimer** » une insatisfaction sans avoir des motifs de craindre des représailles.
- Nous sommes « **attentifs** » à la personne, nous tenons compte de ce qu'elle dit ou exprime et lui portons une attention particulière pour bien saisir le message verbal et non verbal qui nous est transmis.
- Nous considérons les personnes avec bonté, générosité, loyauté et bienveillance, qualités essentielles pour dispenser des soins et services à la hauteur des attentes du résident et de leur famille et ainsi « **comprendre** » leur ressenti et leur vécu.
- Nous cultivons en nous-mêmes une attention qui nous fera découvrir chaque être humain comme étant unique et digne. Nous portons notre regard vers l'autre pour lui témoigner un « **respect** » inconditionnel. La qualité de la relation avec le résident est aussi importante que la qualité de l'expertise de l'intervenant.

## *Présentation du CHSLD Pavillon Bellevue*

Le CHSLD Pavillon Bellevue est un centre d'hébergement et de soins de longue durée privé conventionné au service des personnes âgées depuis 1971.

Le centre d'hébergement compte 50 lits offrant un milieu de vie accueillant, chaleureux, et sécuritaire aux personnes en perte d'autonomie majeure qui souffrent d'une maladie chronique ou d'une incapacité cognitive ou physique. Les interventions faites auprès de notre clientèle offrent des soins de santé et des activités qui répondent aux besoins physiques, émotionnels, sociaux et spirituels des résidents.

## *Activités du CHSLD Pavillon Bellevue*

### *Soins et Services*



L'équipe de soins contribue activement à l'amélioration de la qualité des soins, à la sécurité de la clientèle, au développement de la pratique et à l'utilisation optimale des compétences professionnelles. La direction des soins infirmiers agit à titre de conseillère et de soutien auprès des infirmières et infirmiers, des infirmières et infirmiers auxiliaires, des préposées aux bénéficiaires et de tout autre intervenant.

### *Couverture médicale*

Un médecin assure les suivis nécessaires pour la clientèle du CHSLD Pavillon Bellevue. Les visites avec le médecin sont fixées par les infirmières en fonction des besoins des résidents. Un médecin est de garde 24 heures/24 et 7 jours/7 pour les urgences.

Chaque résident a été rencontré par l'équipe interdisciplinaire au cours de l'année 2014-2015, accompagné des membres de leur famille.

L'équipe interdisciplinaire est composée de l'infirmière, du médecin, du pharmacien, de la thérapeute en réadaptation physique et de la technicienne en éducation spécialisée/loisirs.

Pour l'année 2014-2015, dans le cadre du Projet en organisation du travail (POT) – PAB, le personnel des préposés aux bénéficiaires participe au plan d'intervention interdisciplinaire pour la rencontre interdisciplinaire avec le résident.

## *Prévention et contrôle des infections*

### *Bilan des activités en prévention et contrôle des infections*

Plusieurs activités reliées à la prévention et au contrôle des infections ont été réalisées au cours de l'année 2014-2015 entre autres :

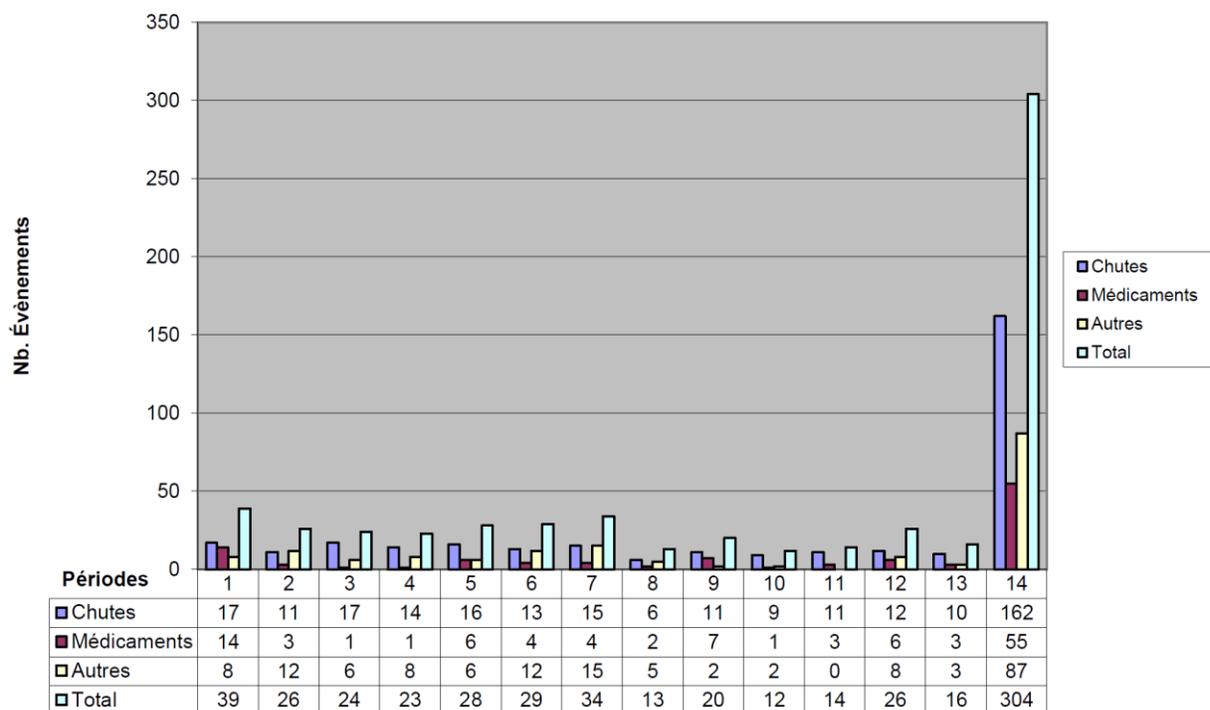
- Campagne de vaccination pour l'influenza en novembre 2014. Le taux de vaccination pour les résidents en 2014-2015 est : 82.5% pour les résidents et 39.5% pour le personnel soit une diminution de 5.5% pour les résidents et une augmentation de 2.5% pour le personnel en comparaison de 2013-2014.
- Suivi du carnet de vaccination de chaque résident et vaccination au besoin.
- Participation active aux conférences téléphoniques avec l'ASSSCA lors de la pandémie hiver 2015.
- Gestion d'une éclosion d'influenza à l'hiver 2015 et suivi en temps réel au quotidien.
- Analyse du déroulement post-éclosion et mise en place des correctifs pour minimiser le risque dans le futur.
- Babillard dédié à la prévention des infections pour éducation et communication.
- Rappel sur les principes d'hygiène pour la sécurité des résidents lors de réunion d'équipe.
- L'infirmière en prévention et contrôle des infections fait partie de l'association des infirmières en prévention des infections (AIFI)
- Mise à jour régulière des politiques et des procédures pour la prévention des infections (Réf. Santé Canada, TRPIN et l'AIFI) et de tous documents, matériel de soins et d'isolement, etc.
- Suivi des infections nosocomiales et dépistage au besoin;
- Ajout de nouveaux distributeurs automatiques de désinfectant pour les mains aux endroits stratégiques du CHSLD Pavillon Bellevue.
- Audit d'appréciation continue de la qualité en prévention et contrôle des infections pour le lavage des mains lors de la pratique des soins.

- Vérification des dépistages ERV+SARM à l'admission selon le protocole établi.
- Mise à jour des connaissances pour l'application de toutes les mesures de précautions universelles. Un local de « prévention des infections » est strictement réservé afin d'avoir accès à tout le matériel nécessaire lors des premiers symptômes et ce, pour l'application de toutes les mesures de précautions universelles.

### *Gestion des risques*

Pour permettre de réduire au minimum l'utilisation des contentions et à titre de mesure de contrôle additionnel, le comité de gestion des risques en concertation avec le groupe de travail, a mis en place une évaluation mensuelle sur l'utilisation des moyens de contention. Au cours de l'année 2014-2015, nous avons diminué nos contentions : 9 résidents avaient des contentions en comparaison de 15 résidents en 2013-2014.

### Évènement par type et par période



Concernant les rapports incident/accident à la période 1 les chutes étaient à 10% et à la période 13 nous avons diminué à 6%, et pour les médicaments à la période 1 le taux était à 25% et à la période 13 nous avons diminué à 0,05%.

### *Service informatique et sécurité informationnelle*

L'année 2014-2015 nous a permis de poursuivre notre participation aux réunions régionales sur la sécurité informationnelle bien qu'en début 2015, elles ont été suspendues à la suite de l'adoption de la loi 10.

Dans nos efforts de renouvellement du parc informatique, il reste 7 postes à remplacer. Ce qui devrait être fait dans la prochaine année.

Nous assurons la continuité de la mise à jour de notre site internet : [www.chsldbellevue.ca](http://www.chsldbellevue.ca)

### *Les ressources humaines*

Les mandats sont la dotation, la probation, l'orientation des nouveaux employés, la gestion de la liste de disponibilité et de rappel, l'évaluation du personnel, la formation, la gestion des avantages sociaux, l'application des conventions collectives, la gestion des relations de travail, la santé et sécurité du travail, la planification et gestion prévisionnelle de la main d'œuvre, la relation avec les partenaires, etc.

Depuis l'automne 2013, le CHSLD Pavillon Bellevue fait partie du *Projet régional en organisation du travail du MSSS (2013-2015)* en collaboration avec l'ASSSCA, le CSSS Alphonse Desjardins, le CSSS de Beauce, CSSS des Etchemins, CSSS région de Thetford Mines et CSSS Montmagny-L'Islet et les accréditations syndicales regroupant les PAB. Ce projet a pris fin au 31 mars 2015.

Au terme de ce projet nous avons atteint, entre autres, les objectifs suivants :

- ❁ Augmenter notre taux de rétention de 10% : Au temps 0 du projet, notre taux de rétention se situait à 47,83%. Au temps 1 (28 février 2015) il se situe à 61% : Au CHSLD Pavillon Bellevue, nous n'avons pas recours à la main d'œuvre indépendante (MOD). Au cours de l'année 2014-2015, nous avons embauché plus de préposés aux bénéficiaires disponibles à temps complet que d'étudiants en soins infirmiers, pour la période estivale. Ce qui a contribué à augmenter notre taux de rétention puisque ces étudiants quittaient pour un retour aux études.
- ❁ Diminuer notre taux de roulement de 10%: Au temps 0 du projet, notre taux de roulement se situait à 47,06%. Au temps 1 (28 février 2015) il se situa à 32.5%. Cette baisse s'explique principalement par le fait que nous avons embauché plus de préposés aux bénéficiaires disponibles à temps complet que d'étudiants en soins infirmiers, pour la période estivale. Ce qui a contribué à diminuer notre taux de roulement puisque ces étudiants quittaient pour un retour aux études.
- ❁ Offrir le programme de soutien clinique à 100% des PAB œuvrant au CHSLD Pavillon Bellevue : Au temps 1 (28 février 2015) 12 PAB/18 PAB embauchés ont bénéficié à 100% du

programme de soutien clinique et 6 PAB ont débuté le programme de soutien clinique et cheminent progressivement dans ce programme.

- Augmenter de 50% le taux de participation (implication) des PAB lors d'un plan d'intervention interdisciplinaire (PII) pour la clientèle au CHSLD Pavillon Bellevue : 100% des PAB ont été impliqués dans tous les plans d'intervention interdisciplinaire.

*Tableau qui reflète la répartition de l'ensemble du personnel 2014-2015*

Titre d'emploi	Effectifs Début	NB. TCR	NB. TPR	NB. TPO	Total d'individus	Nombre d'employé embauché	Nombre de départ		Employés Actifs Net
							Retraite	Autre	
Cadre	3	2	1		3				3
Infirmière	11	2	8	3	13	2	1		12
Infirmières-Auxiliaires	9	3	3	8	14	5		3	11
Inf. prév. des infections	1		1		1				1
PAB	41	6	38	18	62	21		17	45
TRP	2		2		2				2
T.E.S. / loisirs	1		1		1				1
Entretien ménager	2	1	1	1	3	1		1	2
Maintenance	2	2			2				2
Cuisinier	2	2			2				2
Préposée aux service alimentaire	7		7	1	8	1		1	7
Personnel administratif	5	3	2		5				5
Bénévoles	15				15				15
<b>Total/effectifs</b>	<b>101</b>	<b>21</b>	<b>64</b>	<b>31</b>	<b>131</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>108</b>

## Main d'œuvre indépendante

Aucun recours à la main d'œuvre indépendante au cours de l'année 2014-2015.

### *Formation*

Les intervenants du CHSLD Pavillon Bellevue ont suivi les formations suivantes :

- Soins de fin de vie;
- RCR
- PDSB
- Agir pour prévenir au CHSLD Pavillon Bellevue
- Dysphagie
- Produits d'incontinence pour adultes
- VieActive pour les animateurs en loisirs
- Réadaptation physique, le défi de mobilisation dans un monde à réinvestir
- Prévention des infections

### *Stagiaires*

Le CHSLD Pavillon Bellevue accueille avec enthousiasme la venue des stagiaires. Accueillir les stagiaires dans divers secteurs contribue à :

- Susciter un intérêt pour la clientèle en perte d'autonomie
- Promouvoir les emplois dans le réseau de la santé
- Assurer une contribution optimale des ressources humaines pour l'attraction de la main d'œuvre
- Recruter du personnel qualifié pour les titres d'emploi vulnérables

Au cours de l'année 2014-2015 nous avons reçu des stagiaires dans les domaines suivants :

- secrétariat;
- alimentation et loisirs;
- technicienne en éducation spécialisée et loisirs
- infirmières auxiliaires

## *Service à la clientèle*

### *Admission et départ des résidents*

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015, le CHSLD Pavillon Bellevue a admis 27 résidents dont 6 hommes et 21 femmes. La moyenne d'âge des personnes admises est de 85 ans.

Au cours de cette même période 26 résidents sont décédés dont 8 hommes et 18 femmes. La moyenne d'âge des personnes décédées est de 84 ans.

### *Qualité du milieu de vie*

Le CHSLD Pavillon Bellevue s'est engagé à favoriser un milieu de vie de qualité à ses résidents et ce, dans le respect des orientations et des recommandations ministérielles.

En suivi du rapport ministériel faisant suite à la visite d'évaluation de la qualité du milieu de vie au CHSLD Pavillon Bellevue, un plan d'action a été élaboré afin de poursuivre au quotidien la qualité de nos services.

La présence d'une technicienne en éducation spécialisée/animatrice en loisirs, favorise un milieu de vie où chacun, selon ses capacités, se sent accueilli. Elle travaille en étroite collaboration avec les membres du personnel, les familles, l'équipe de bénévoles et le comité des usagers.

Au cours de l'année 2014-2015 les résidents du CHSLD Pavillon Bellevue ont participé, en plus des activités régulières, aux activités suivantes :

- ❁ Olympiades à St-Michel de Bellechasse
- ❁ Fête automnale du CHSLD Pavillon Bellevue
- ❁ Visite du Bonhomme Carnaval
- ❁ Cabane à sucre
- ❁ Journée de rêve offerte par la Fondation Parent
- ❁ Activités intergénérationnelles



## *Soins en fin de vie*

Nos intervenants ont une approche empreinte d'humanité et de douceur pour combler leurs besoins physiques et de confort particulièrement pendant cette étape difficile.

- Chaque famille reçoit un document d'information sur les soins palliatifs et soins de confort pour les aider dans l'accompagnement de leur proche durant cette période difficile.
- Lorsqu'un résident est en fin de vie un **Panier de fin de vie** est préparé à cet effet. Il comprend différents produits de confort et articles de détente;
- Lors du décès, une fleur magnétisée est apposée dans la porte du résident pour indiquer aux intervenants de tous les secteurs (l'équipe soignante, l'entretien ménager, etc.), le décès de ce dernier.

**Il est très important de toujours se rappeler que toute personne mérite de recevoir des soins de qualité, avec le plus grand respect, jusqu'au dernier instant de sa vie.**

## *Bénévolat*

Chaque personne bénévole reçoit un « Guide des bénévoles » décrivant les objectifs généraux et spécifiques, les responsabilités ainsi que différentes procédures reliées à la sécurité des résidents. Ces personnes doivent compléter les formulaires d'engagement au secret professionnel et la déclaration relative aux antécédents judiciaires et consentement à la vérification des antécédents judiciaires.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une vingtaine de bénévoles en complémentarité avec le personnel et les professionnels de la santé qui s'activent à rendre notre milieu de vie chaleureux. La présence des personnes bénévoles est bénéfique pour les résidents et pour le CHSLD Pavillon Bellevue. Leur présence favorise le contact humain, offre l'occasion de créer des liens d'amitié, assure au besoin un suivi des programmes mis sur pied par la technicienne en éducation spécialisée/loisirs et l'équipe des soins et contribue à la joie de vivre au quotidien.

## *Accessibilité aux locaux*

Différentes salles familiales sont à la disposition pour les rencontres de famille pour une occasion spéciale ou lors de fin de vie d'un proche. De plus, nous avons identifié des aires climatisées pour les résidents, les membres de familles et les visiteurs pour les journées de chaleurs accablantes.

## *Le comité des usagers*

Voici un résumé du travail du Comité des usagers du Pavillon Bellevue pour l'année 2014-2015 :

Le Comité a tenu six (6) rencontres régulières et participé à diverses activités du Pavillon Bellevue : souper en l'honneur des bénévoles du CHSLD Pavillon Bellevue, présence à la remise des bons vœux du temps des Fêtes aux résidents, remise du calendrier du comité des usagers 2015 et présents au Congrès annuel du RPCU, etc.

Le plus gros dossier traité cette année fut le Sondage d'évaluation de la satisfaction des résidents du CHSLD Pavillon Bellevue. Au-delà 80% des personnes sondées ont répondu à l'appel.

Le Comité des usagers collabore, avec la direction du Pavillon Bellevue au bulletin d'information *INFO-FLASH* qui paraît quatre (4) fois par année. Ainsi les résidents reçoivent un bulletin avec d'un côté les nouvelles du Pavillon Bellevue et de l'autre, des nouvelles du Comité des usagers. Au cours de l'année 2014-2015 trois (3) bulletins ont été réalisés en partenariat : juin 2014, septembre 2014 et décembre 2014. L'info-flash prévu en mars 2015 est exceptionnellement reporté en juin 2015. Ce bulletin est disponible au CHSLD Pavillon Bellevue à l'entrée principale. De plus, une copie est transmise à chaque répondant des résidents via le courrier et une copie est remise aux résidents.

Les rubriques du Comité des usagers peuvent être consultées sur le site internet du CHSLD Pavillon Bellevue à l'adresse suivante : [www.chsldbellevue.ca](http://www.chsldbellevue.ca)



Les membres du comité des usagers sont, dans l'ordre respectif :

- \* Madame Céline Lemay, conseillère
- \* Monsieur Clermont Maranda, président
- \* Madame Aline Patry, secrétaire
- \* Madame Johanne Labrecque, vice présidente
- \* Madame Gaetane Labrecque, trésorière

Les responsabilités principales de ce comité sont de :

- ✚ renseigner les résidents sur leurs droits et leurs obligations;
- ✚ promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents;
- ✚ évaluer leur degré de satisfaction à l'égard des services obtenus;
- ✚ défendre les droits et les intérêts collectifs des résidents;
- ✚ assister un résident, qui en fait la demande, dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter plainte.

### *Service de pastorale*

La raison d'être de la fonction « pastorale » est d'offrir un service d'aide et de support moral et spirituel, ainsi que des pratiques religieuses aux résidents, aux familles et le cas échéant aux employés, dans le respect de leur appartenance religieuse ou de leurs croyances respectives.

Les célébrations liturgiques ont lieu 2 fois par mois, soit le mercredi à 14 heures. Les semaines qu'il n'y a pas de célébration liturgique la communion est distribuée à la chambre du résident le samedi.



# *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs*

## **1. Introduction**

A titre de Centre d'hébergement et de soins de longue durée, le CHSLD Pavillon Bellevue doit, au terme de la Loi sur le ministère du conseil exécutif se doter d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs.

Au-delà de cette stricte obligation légale, l'adoption d'un tel code d'éthique s'inscrit dans la volonté du CHSLD Pavillon Bellevue de se doter de meilleures pratiques pour nous guider.

De plus, le CHSLD Pavillon Bellevue estime qu'un tel code garantit la transparence, l'intégrité et la qualité de sa gestion.

## **2. Objectif**

Le présent code d'éthique a pour objet d'établir les principes et règles auxquels sont assujettis les administrateurs du CHSLD Pavillon Bellevue dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

## **3. Champ d'application**

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique aux administrateurs du CHSLD Pavillon Bellevue.

## **4. Honnêteté et intégrité**

- L'administrateur doit se comporter avec honnêteté et intégrité avec l'objectif constant de servir les intérêts du CHSLD Pavillon Bellevue Inc.
- L'administrateur doit faire preuve de prudence, de diligence et agir au meilleur de sa compétence dans l'exécution de son mandat.
- L'administrateur doit éviter toute situation de corruption et de fraude et n'accepter aucune faveur ou avantage significatif pour lui-même ainsi que pour tout membre de sa famille immédiate.

## **5. Confidentialité**

- L'information et la documentation fournies à l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions sont confidentielles.
- L'administrateur a le devoir de respecter cette règle de confidentialité et de prendre les mesures nécessaires pour conserver l'information confidentielle, notamment en ne révélant d'aucune façon la substance de ce qui est porté à sa connaissance.
- L'administrateur qui a cessé d'exercer sa fonction au CHSLD Pavillon Bellevue Inc. doit respecter la confidentialité de tout renseignement, débat, discussion auxquels il a participé et qui avait un caractère confidentiel.

## 6. Conflits d'intérêt

- L'administrateur doit éviter de se placer en situation réelle, apparente ou potentielle de conflit d'intérêt susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exécution de ses fonctions.
- L'administrateur doit dénoncer tout intérêt direct ou indirect susceptible de le mettre en conflit entre son intérêt personnel et celui du CHSLD Pavillon Bellevue.
- L'administrateur ou tout membre de sa famille immédiate n'accepte aucun don ou legs d'un résident alors que ce dernier reçoit des services au CHSLD Pavillon Bellevue.

## 7. Loyauté et respect

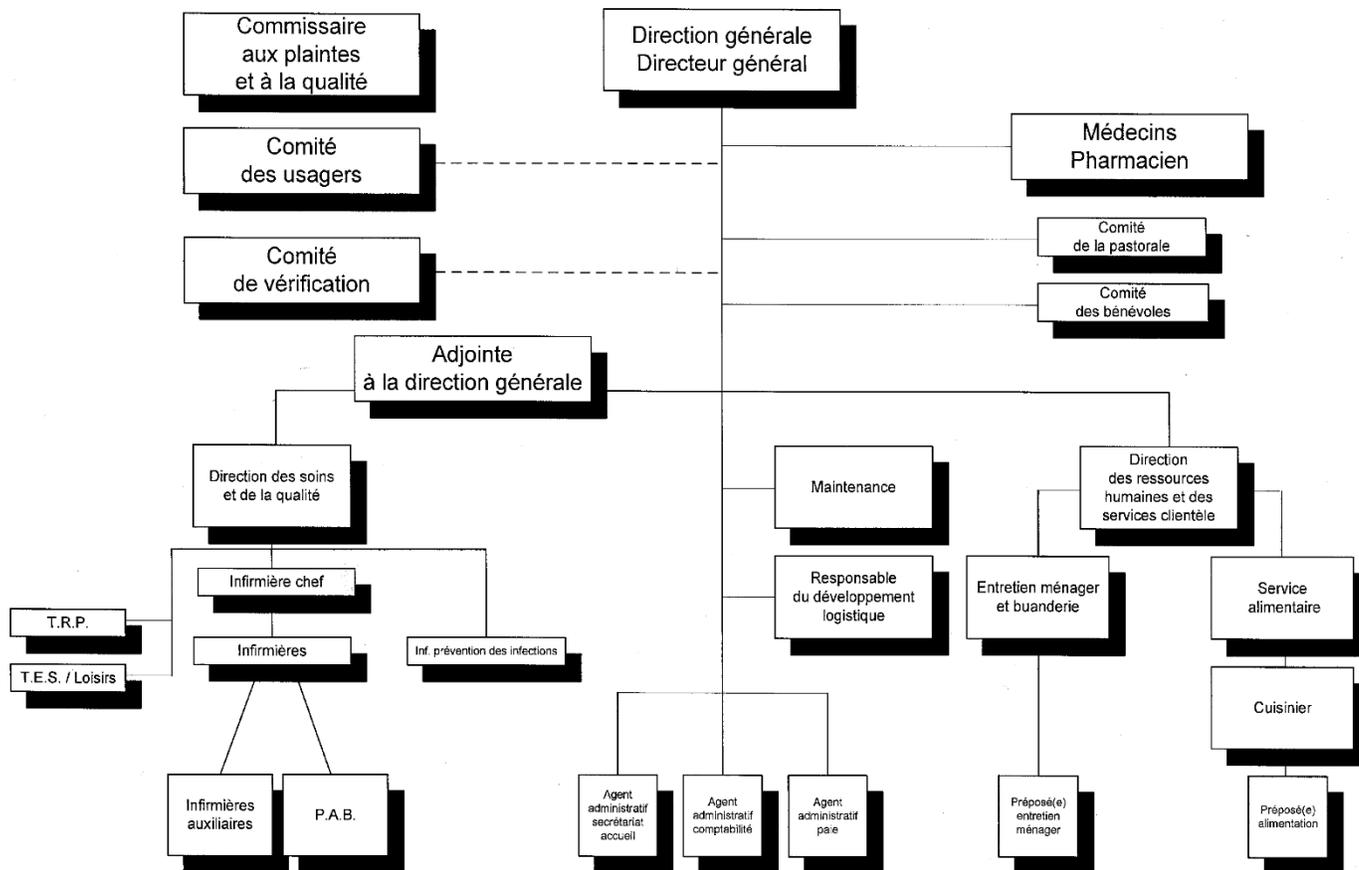
- L'administrateur a notamment le devoir de ne pas se servir de son poste pour utiliser ou obtenir des biens ou de l'information privilégiée à des fins personnelles ou pour l'avantage de tout membre de sa famille immédiate.
- L'administrateur doit, en acceptant le mandat qui lui est confié, reconnaître les exigences des disponibilités qui y sont afférentes.
- L'administrateur ne doit pas utiliser ou communiquer à un tiers une information privilégiée obtenue dans l'exercice de ses fonctions dans le but d'en retirer un avantage pour lui-même ou tout membre de sa famille immédiate (conjoint, enfants).
- L'administrateur doit respecter la loi, les règlements, les politiques et autres directives du CHSLD Pavillon Bellevue.

## 8. Mesures d'application et révision du code d'éthique et de déontologie

Dès son entrée en fonction, l'administrateur doit s'engager à respecter le présent code qui a été révisé en janvier 2015.

# CHSLD Pavillon Bellevue

## Organigramme





ACCREDITATION CANADA  
AGRÉMENT CANADA

*Driving Quality Health Services  
Force motrice de la qualité des services de santé*

## CHSLD Bellevue Inc. (Pavillon Bellevue Inc.)

Lévis (Québec)

**AGRÉÉ AVEC  
MENTION**

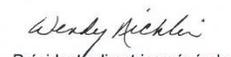
Mars  
2012 – 2016

**ACCREDITED WITH  
COMMENDATION**

March  
2012 – 2016



  
Président  
Chair

  
Présidente-directrice générale  
President and CEO